



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Congrès de l'UNAM : l'aménagement n'est pas le problème, il est la solution !**

À l'occasion de leur Congrès qui se déroulait ce mercredi 11 juin à la Cité de l'architecture et du patrimoine, les aménageurs affichaient une ambition commune : « Ensemble, aménageons autrement ».

Au moment où l'actualité autour du ZAN connaît chaque jour de nouveaux rebondissements, le Président de l'UNAM souhaitait rappeler que pour optimiser les espaces « l'aménagement n'est pas problème, il est la solution » et d'ajouter que « la sobriété foncière fait déjà partie intégrante de notre quotidien d'opérateurs depuis de nombreuses années, et nous en maîtrisons les leviers ».

À l'image du débat qui était organisé pour réfléchir aux moyens permettant d'encourager l'aménagement dans les villes et villages ferrés, Nicolas Gravit a rappelé que « les politiques d'aménagement du territoire doivent permettre de réconcilier l'ensemble des Français où qu'ils vivent autour d'un modèle de société durable et désirable ».

Au programme il fût aussi question de l'impact du changement climatique sur l'eau (mer, rivière, sécheresses) et sur les stratégies de développement des aménageurs. La gestion de ce risque devra être intégrée très en amont. Là encore, il a été rappelé que l'aménagement pouvait être une solution efficace pour favoriser l'infiltration des eaux dans les sols, réutiliser les eaux pluviales, ou encore anticiper le recul du trait de côte.

Enfin, sur le sujet des friches, les aménageurs présents autour de la table ont expliqué l'importance de réservoir foncier pour l'avenir de leur métier tout en mettant l'accent sur certains freins opérationnels et sur besoin de simplifier le volet administratif pour ces projets plus complexes. Il a été rappelé également que le modèle économique n'était pas toujours facile à trouver et que les incitations fiscales changent souvent la donne. Lors de son discours d'ouverture, Nicolas Gravit avait déjà souligné que « On ne peut plus continuer à entraver les projets vertueux sur des fonciers pourtant identifiés comme prioritaires par les pouvoirs publics eux-mêmes ».

Malgré les défis qui attendent le métier, cette journée de débats et de partage aura été particulièrement stimulante pour la profession.

« C'est avec fierté que nous devons proposer des projets novateurs, ambitieux et tournés vers l'avenir ».

Tel est le cap que l'UNAM a souhaité donner aux aménageurs avec l'espoir que les politiques publiques suivent cet élan dans les mois et les années à venir.